

Assemblée de quartier Pont-Rouge

14 novembre 2024

Compte rendu

1. Actualités du quartier

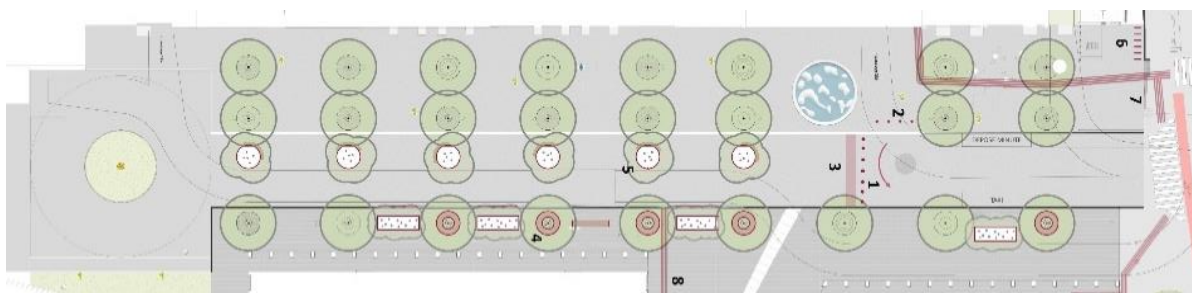
Réaménagement de la place de Pont-Rouge

Un crédit d'investissement a récemment été voté. Le projet prévoit de transformer cet espace en un lieu de convivialité sécurisé, répondant aux besoins variés de ses usagers-ères actuel-les et futur-es.

Plus concrètement, voici les mesures prévues :

- Gestion et régulation du trafic : la mise en place de bornes pneumatiques et de potelets amovibles pour délimiter efficacement et automatiser l'accès des véhicules entre la zone de rencontre et l'espace réservé aux ayants droit.
- Accessibilité universelle : l'amélioration de l'espace avec des adaptations et modifications des aménagements existants ainsi que des mesures spécifiques d'accompagnement et de guidage.
- Aménagements et confort urbain : le renforcement de la végétalisation avec des plantations complémentaires et la création de nouvelles places vélos.

Le chantier débutera au printemps 2025 et se terminera à l'été.



Passage sous voies - route du Grand-Lancy

Il s'agit d'un projet cantonal qui répond aux enjeux intercommunaux de mobilité douce de l'agglomération ; il permet :

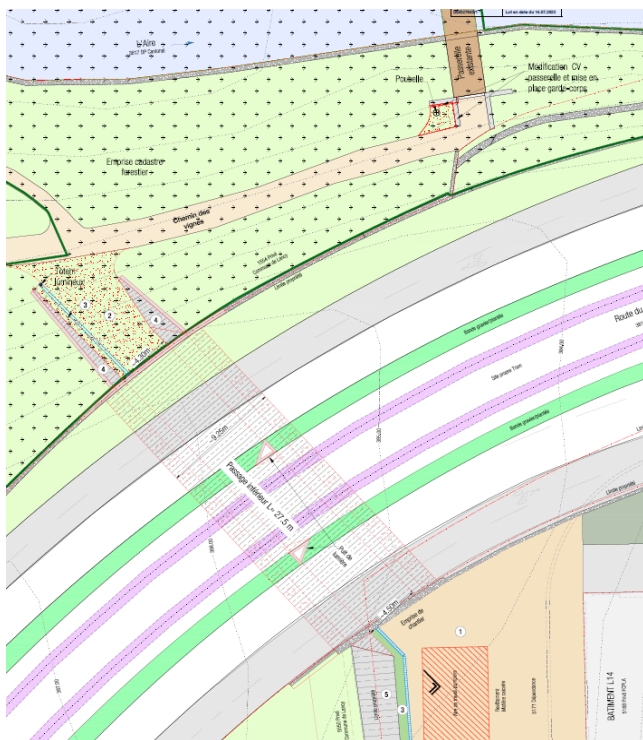
- de relier le quartier de la Chapelle-Les Sciers au Bois de la Bâtie.
- de lier le quartier de Pont-Rouge à la passerelle des Vignes.
- de constituer le maillon manquant d'une promenade urbaine qui suit les rives du plateau de Lancy, se glisse sous les voies du tram et poursuit vers le quartier de Surville.

Des informations seront prévues tout au long des phases de travaux sur les réseaux sociaux, le site de la Ville de Lancy et par affichage sur site.

Le chantier démarrera en novembre 2024 et se terminera en mai 2026.

Durant les travaux :

- Circulation possible en tout temps.
- Coupure momentanée des trams et remplacement par des navettes.
- Parc Bernasconi accessible par l'entrée principale et le portail.
- Fermeture momentanée du chemin et de la passerelle des Vignes.
- Suppression des places de parking sur le chemin des Vignes.



Travaux chemin de l'Adret

Le chemin de l'Adret va devenir une zone de rencontre 20km/h. Les véhicules seront admis à la vitesse de 20km/h et devront céder la priorité aux piétons en tout temps.

Le flux de circulation des véhicules sera faible car il concerne uniquement les véhicules du parking souterrain ainsi que les véhicules de la voirie et des secours.

Le chemin de l'Adret restera bidirectionnel mais il n'y aura plus de différence de niveau entre la chaussée et le trottoir (c'est le concept de fonctionnement des zones de rencontre). De plus, il sera strictement interdit d'y stationner.

Afin de bien distinguer les espaces, la zone de trottoir sera matérialisée par une surface en pavés (en violet sur le plan) alors que la chaussée sera matérialisée en enrobés (en orange sur le plan). De plus, une cunette en béton récoltera les eaux et séparera les deux espaces (on peut voir les pavés déjà réalisés sur la photo ainsi que la cunette en béton).

Concernant le planning de réalisation des travaux, la dernière couche d'enrobé sera posée fin novembre 2024 et la fin des travaux paysagers (mise en place des terres, plantation des arbres, etc) sera terminée fin janvier 2025.



Association de quartier Adret Voies Vives

Les groupes de travail portés par l'AVV en étroite collaboration avec la coordinatrice de quartier proposent à tous les habitant-es et usager-ères de Pont-Rouge un espace de participation permettant d'être force de proposition en ce qui concerne la qualité de vie dans le quartier.

Les différents événements et actions pour l'année écoulée sont présentés, à savoir,

- Pour le groupe animation : fête de l'escalade, Pont-Rouge est à vous (vide-grenier), Inauguration et fête du quartier, animations lors de certains marchés à Pont-Rouge
- Pour le groupe aménagement : les pancartes de sensibilisation à la propreté canine et le projet de bac potagers.

Les dates à retenir pour les principaux événements à venir sont :

- Fête de l'Escalade 12 décembre 2024
- Pont-Rouge est à vous (vide-grenier) : 24 mai 2025
- Fête du quartier : 6 septembre 2025

L'AVV s'implique également dans la gestion de l'Espace quartier.

Pour plus d'informations : info@adret-voies-vives.ch

Espace quartier

L'Espace quartier accueille différents cours et activités durant la semaine. Le week-end il peut être loué pour des fêtes d'anniversaires, etc.

Il y a encore des créneaux disponibles, n'hésitez pas à proposer un cours ou idée d'activité pour l'Espace quartier, en contactant la coordinatrice de quartier.

Pour plus d'informations : o.magnenat@lancy.ch / 022.706.16.97

Maison de quartier

Un accueil libre pour les enfants de la 3P à la 8P est proposé chaque semaine à la salle polyvalente de l'école de Pont-Rouge :

- Mardi 16h-18h
- Mercredi 14h-18h
- Jeudi 16h-18h
- Vendredi 16h-18h

Un accueil libre pour les pré-ados de 10 à 15 ans est proposé chaque semaine à la salle polyvalente de l'école de Pont-Rouge :

- Vendredi 18h30-21h

Durant les vacances scolaires, des activités sont aussi proposées les après-midi.

Inscription gratuite, sur place avec un parent.

Pour plus d'informations : pontrouge@fase.ch / 076.571.96.55

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM Lancy)

Les TSHM organisent le « Sport pour tous », tous les mercredis de 12h à 13h30 à l'école de Pont-Rouge. Football et basketball pour les enfants de 8 à 12 ans. Cette activité est gratuite et sans inscription.

L'équipe des TSHM est également présente régulièrement dans le quartier pour aller à la rencontre des jeunes et identifier de potentiels besoins ou problèmes. Les TSHM organisent aussi de façon ponctuelle des sorties avec les enfants et jeunes du quartier.

Pour plus d'informations : 022 880 03 34

Maison en couleurs

Les Maisons en couleurs sont des espaces de jeu et de partage, adaptés aux familles avec des enfants en âge préscolaire. Il existe différents lieux sur la commune.

A Pont-Rouge, un accueil est ouvert tous les jeudis de 9h à 11h à la salle polyvalente de l'école de Pont-Rouge. Cet accueil est gratuit et sans inscription.

Ces lieux ont pour vocation de participer à l'éveil des enfants mais également de favoriser la relation enfants-parents au travers de nombreuses activités ludiques. Il s'agit aussi de lieux offrant un appui aux parents leur donnant la possibilité de dialoguer entre eux et avec des professionnels de la petite enfance.

Pour plus d'informations : <https://www.lancy.ch/prestations/les-maisons-en-couleurs>

Association des parents d'élèves du Grand-Lancy (APEGL)

L'APEGL regroupe des parents d'élèves des établissements :

- En Sauvy
- Bachet-de-Pesay
- Palettes
- Pont-Rouge

Les parents souhaitant être informés ou s'investir peuvent rejoindre la communauté WhatsApp et l'association :

APEGL - Ecole Pont-Rouge
WhatsApp community



Pour plus d'informations : info@apegl.ch

2. Restitution des groupes : questions adressées aux professionnels et à Salima Moyard

Chemin des Mérinos : difficile cohabitation entre les piétons et les cyclistes, ce qui rend le chemin dangereux pour les piétons dont les enfants. Quelles mesures peuvent être mises en place pour réduire la vitesse des vélos ou des trottinettes électriques ?

Selon la loi, c'est aux cyclistes d'adapter leur vitesse.

Une signalétique est possible si elle est basée sur un arrêté de circulation. L'arrêté de circulation du chemin des Mérinos devrait être refait, donc il y aurait la possibilité par exemple d'intégrer une limitation de vitesse à 20 km/h.

Dans un second temps, nous pouvons imaginer des actions de prévention (par des panneaux) et de répression par la police municipale.

Il y a aussi la possibilité d'installer une signalétique de sensibilisation ou des « radars sympathiques » qui indiquent « vous roulez à ... km/h ».

Littering : poubelles sauvages, mégots de cigarettes, crottes de chiens, etc. Que pouvons-nous faire ?

Pour ce qui est des poubelles sauvages, il faut le dénoncer à la police municipale. Pour les mégots, il faudrait préciser la problématique et le remonter au groupe de travail « aménagements extérieurs » de l'association de quartier.

Pour les crottes de chiens, une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens sera menée au printemps 2025 : des petits drapeaux sont plantés à côté de chaque crotte. De plus, le groupe de travail « aménagements extérieurs » de l'association de quartier est en train de finaliser un projet de panneau de sensibilisation contre les crottes de chiens.

Des actions de sensibilisation peuvent être imaginées par exemple avec des jeunes encadrés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Mais il faut préciser que ces comportements ne concernent de loin pas que les jeunes.

Suite à l'assemblée, un rapide diagnostic a été fait par le Service de l'environnement pour identifier des éventuels manques ou « dents creuses ». Ainsi, deux poubelles seront ajoutées prochainement le long de la couture ouest, au pied du grand mur, répartis entre le futur passage sous-voie et l'école (une avec cendrier et une avec caninette).

Ne pas jeter de déchets par terre est une question de bon sens. La Commune ne peut pas tout régler seule : il appartient à chaque citoyen d'adopter un comportement respectueux et responsable.

Déchets autour des éco-point : est-ce que l'entreprise qui vient faire la levée des déchets est aussi en charge du nettoyage de l'éco-point ? Ces lieux sont souvent sales, des déchets restent au sol suite au passage du camion de levée.

Il y a une entreprise qui est mandatée pour faire la levée des déchets et une autre entreprise pour le nettoyage des surfaces de l'éco-point. Cette problématique (manque de propreté) a déjà été constatée par le Service de l'environnement à Pont-Rouge et dans d'autres quartiers. Des discussions sont en cours pour corriger la situation, voire réattribuer le mandat de nettoyage à une autre entreprise.

Crottes de pigeons vers les immeubles de la Place de Pont-Rouge : nettoyage de la régie, mais besoin de multiplier les actions.

La Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL), qui est propriétaire des immeubles de la Place de Pont-Rouge 4 à 12, est au courant de cette problématique. Cela fait de nombreux mois que la FCIL essaye de mandater une entreprise de fauconnier, qui utilise une technique d'effarouchement d'oiseaux, plus durable pour faire partir les pigeons. Malheureusement, il a été très compliqué de trouver une telle entreprise disponible pour intervenir à Genève, donc cette solution a pris du temps à se concrétiser. La FCIL est actuellement en contact avec une nouvelle entreprise, l'intervention d'un fauconnier devrait se faire prochainement. En attendant, les passages pour nettoyer cet espace ont été intensifiés.

Il y a de plus en plus de rats dans le quartier. Que faire pour éviter leur prolifération ?

La présence des rats est avant tout liée à nos déchets, un effort collectif et global doit donc être fourni par toutes et tous. Par ailleurs, le contexte du quartier explique aussi leur présence en nombre : quartier sans voitures, proximité des voies CFF, chantier encore en cours, etc.

Plusieurs mesures ont déjà été mises en place par la Ville de Lancy : les herbes hautes ont été fauchées, un renforcement de poubelles adaptées dans le préau de l'école, une sensibilisation auprès des enseignant-es et des tournus de nettoyage mis en place avec les élèves pour diminuer un maximum les déchets. De plus, des pièges à rats ont été installés à divers endroits du quartier, mais ceux-ci vont être remplacés par des formats plus adaptés. La mort aux rats n'est pas une solution, car cela peut être dangereux pour les autres animaux (chats et chiens notamment). Il faut aussi compter sur les prédateurs naturels comme la fouine et les renards, leur présence dans le quartier sera à terme facilitée avec la construction du passage sous voies.

A préciser que leur présence n'est pas spécifique à Pont-Rouge, on en constate partout sur la commune.

Le revêtement du chemin des Mérinos rend l'accès soit poussiéreux soit boueux, est-il possible de le changer ?

Ce revêtement est fait en argilo-calcaire. La décision de la Ville de Lancy d'utiliser ce revêtement a été faite en lien avec le Plan climat communal. En effet, pour lutter contre les îlots de chaleur il est préférable d'utiliser un revêtement de ce type qui est semi-perméable plutôt que du goudron. De plus, les graviers entraînent une diminution de la vitesse des vélos, ce qui est bénéfique pour les piétons. Il s'agit donc d'un choix réfléchi de la Ville de Lancy et il n'y aura pas de retour en arrière.

Fontaine sur la place de Pont-Rouge : son emplacement et son accessibilité font de cette fontaine un espace idéal pour la baignade, or celle-ci est interdite et dangereuse à cause du revêtement très glissant. Est-ce que la Ville de Lancy a une ouverture à changer cette fontaine ?

Cette fontaine a été pensée pour être une fontaine et non une pataugeoire. Elle n'est ainsi pas aux normes pour la baignade, c'est pour cela que celle-ci est interdite, et cela ne va pas changer.

Nuisances du train : à la hauteur de la gare de triage, les machines font beaucoup de bruit durant la nuit. Que peut-il être fait pour diminuer ces nuisances sonores nocturnes ?

Le bruit vient des transporteurs car leur état est vieux et usagé, les CFF ne sont donc pas directement responsables de ces nuisances. La Ville de Lancy a déjà essayé de rentrer en contact avec les CFF, mais ces derniers ne sont pas ouverts à discuter de mesures anti-bruit. A terme, une modernisation de la gare de triage est prévue avec le développement du PAV, nous pouvons alors espérer une réduction des nuisances, mais cela ne se fera pas avant une dizaine d'années.

Est-ce que les vélos ont le droit de circuler à la hauteur de l'esplanade de Pont-Rouge et sous la gare ?

Tant qu'il n'y a pas de signalétique qui dit le contraire, les vélos ont le droit de circuler. A préciser que c'est une esplanade piétonne, les piétons ont donc la priorité et il est demandé aux vélos d'adapter leur vitesse.

Mobilité et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) : certains lieux ne sont pas adaptés.

Avec le réaménagement du parc de la Mairie, de nouvelles connexions sont à venir entre le quartier de Pont-Rouge et le reste du Grand-Lancy. Une connexion est à l'étude vers l'école, elle sera accessible pour les PMR certainement avec un ascenseur.

S'il y a d'autres problématiques spécifiques liées à la mobilité, il ne faut pas hésiter à le remonter lors des permanences de la coordinatrice de quartier. Cette dernière pourra contacter le service de l'aménagement du territoire pour obtenir plus d'informations.

3. Autres éléments ressortis dans les groupes de discussion

L'ensemble des éléments ci-dessous seront discutés au sein des groupes de travail de l'association de quartier (Adret Voies Vives). Nous encourageons les habitant-es qui le souhaitent de participer à ces groupes pour expliciter les problématiques liées au quartier et réfléchir à des projets à mettre en place. Selon les questions / problématiques, la coordinatrice de quartier les relayera aux services communaux compétents afin de trouver une réponse / solution.

Groupe « Déchets dans l'espace public »

- Il faudrait mieux aménager les éco-point.
- Les autres points concernant le littering, les éco-points, les crottes de chiens etc. ont été remontés lors de la restitution et sont relatés ci-dessus.

Groupe « Convivialité et voisinage »

- Il n'y a pas assez d'activités en hiver.
- Il faudrait ajouter plus d'activités autour du marché.
- Utiliser les ressources du quartier : faire appel aux habitants pour les événements et animations.
- Le marché amène beaucoup de convivialité.
- Il faudrait mieux coordonner la communication sur les animations et activités organisées par les différents organismes du quartier afin de mieux les visibiliser (AVV, TSHM, HEPS de l'Adret, etc.).
- Ce sont toujours les mêmes personnes qui sont visibles. Comment mieux communiquer pour atteindre les autres habitant-es qu'on ne voit pas ? Problème de communication de l'information ?
- Espace quartier : c'est très bien d'avoir toutes ces activités.
- Parc de jeux de la crèche fermé au public, est-ce provisoire ?
- Il manque un certain contact et échange entre les propriétaires /fondations et les habitant-es pour simplement discuter de divers points, que ce soit administratifs ou autres relatifs à ce qui touche à l'immeuble.
- Proposer également des animations « non-actives », que ce soit à l'Espace quartier, ou à la salle de l'Adret : choix d'un film et le projeter (comme Lancy fait son cinéma, qui a eu du succès) ou soirée jeux de société par exemple.
- Constat que le marché est peu fréquenté et qu'il faudrait le faire connaître davantage en passant auprès des commerces, restaurant et pharmacie.
- On aime notre quartier !
- Le quartier se développe, on voit qu'il y a une évolution dans le bon sens.
- Le quartier est bien situé : proximité des arrêts de train, bus, tram, proximité de l'école, etc.

Groupe « Autres »

- Place de Pont-Rouge, rond-point : Est-ce que l'espace pour la giration des voitures est aux normes ?
- Il a été constaté que les livreurs ainsi que des usagers de motos, scooters se garent vers les immeubles de Mallet pour se rendre chez des locataires de Pont-Rouge. Ils bloquent le peu de place pour les propres usagers de Mallet.
- Escaliers Mallet/Pont-Rouge : pas allumé tôt le matin à 6h.
- Il n'y a pas assez de luminosité pour se rendre à l'école.
- Circulation vers les places de jeux : mettre des miroirs ou déviations ? Le passage situé entre la place de jeux et l'immeuble des étudiants (L4) devrait être équipé d'une chicane pour empêcher les vélos de passer là :
 - les enfants débordent parfois dans leurs jeux.
 - le coin entre ce passage et le chemin entre les îlots B et C est un lieu potentiel à accidents.
- Manque de propreté vers l'école.
- Protection des rez-de-chaussée du chemin de l'Adret. Pétition signée par beaucoup de locataires.
- Chemin de l'Adret : pas le droit à un macaron zone bleue.
- Nuisances des travaux vers le chemin de l'Adret.
- Livraison de fournisseurs : lieu et horaires ?
- Est-ce qu'une amélioration est prévue pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement au parc de la mairie et rues adjacentes ? L'approche en voiture pour déposer des PMR dans le quartier est peu claire...
- Commerces sur l'esplanade : le week-end c'est mort, rien n'est ouvert.
- Le passage sous-voies est une très bonne nouvelle.
- Créer une liaison vers le parc de la mairie au niveau du 14 chemin des Mérinos.
- Pont-Rouge est à vous : faire plus de publicité, dont avec « la ville est à vous ».
- Le feu pour les vélos et le feu pour les voitures à l'entrée du quartier côté place de Pont-Rouge en descendant la route du Grand-Lancy : ne sont pas synchronisés donc c'est dangereux.
- Est-ce possible d'ajouter une zone barbecue ? vers l'horloge ou le parc ?
- Comment aménager le préau pour qu'il soit moins genré, le city-stade prend toute la place.
- Cohabitation avec chiens / crottes / laisses : au parc de la mairie, il y a un panneau « interdit aux chiens » d'un côté mais pas de l'autre côté vers l'école.
- Rehausser le mur qui sépare le quartier des voies CFF.
- Il n'y a pas de place de jeux pour les petits de moins de 4 ans.
- Installer une boîte postale côté chemin de l'Adret.
- Est-il prévu un passage pour relier le quartier de Pont-Rouge à La Praille ?